

Décision

Générale

colonial

Décision n° 624 11/06/1952

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1952

Date de publication
11 juin 1952

Date du numéro
1 juillet 1952

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de six mois, à passer dans la Métropole, est accordé à M. Richaud (Paul), inspecteur de l10 classe après 4 ans du Cadre métropolitain des Postes et Télégraphes détaché en Côte Française des Somalis. Une réquisition de passage par voie maritime Djibouti-Marseille et une réquisition par voie ferrée Marseille-Grillon (Vaucluse) seront délivrées à l'intéressé qui appartient au groupe II.